

La naissance de la Communauté européenne européenne

● Comment la Communauté européenne est-elle née ?

1. D'après le document 1, qu'est-ce qui montre les liens entre les États-Unis et les pays d'Europe, de l'Ouest ?
.....
.....
 2. Quelle organisation permet aux Européens de travailler ensemble pour distribuer l'aide américaine ?
.....
 3. Encadrez la fonction de Robert Schuman et soulignez la proposition concrète qu'il fait au nom du gouvernement français.
 4. Quel type d'union veut-il construire avec son projet de CECA, en 1951 ?
.....
 5. Pourquoi insiste-t-il sur la nécessaire coopération franco-allemande en Europe ?
.....
.....
- R 6.** D'après l'affiche (doc. 2), quand et par quel traité les six membres de la CECA créent-ils le Marché commun (ou Communauté Économique Européenne) et l'Euratom ?
.....
.....
7. Quels sont les pays signataires de ce traité ?
.....
.....
.....
 8. Entourez l'ambition affichée par le traité.
 9. Quel en est l'intérêt...
 - ... pour l'économie européenne ?
.....
.....
.....
 - ... pour les habitants ?
.....
.....
.....

Doc. 1 Les débuts de la construction européenne

Les États-Unis décident d'assurer le redressement économique et la protection militaire de l'Europe de l'Ouest. L'Organisation européenne de coopération économique (OECE), qui siège à Paris, assure la distribution de l'aide économique américaine (plan Marshall). C'est dans ce contexte que la France propose la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1951.

« L'Europe n'a pas été faite : nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup : elle se fera par des réalisations concrètes [...] [ce qui exige] que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. [...]

L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer jettera les fondements de leur unification économique. Cette position réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »

Déclaration de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, 9 mai 1950 (extrait).

Doc. 2 1957, le traité de Rome institue la CEE

